



# CAPNEWS

COMMUNAUTÉ DES ACTEURS PORTUAIRES DU SÉNÉGAL

N° 001 - Juin 2024

## ENTRETIEN AVEC Mr. **ABDOULAYE THIAM** SUR LE GUICHET UNIQUE DE L'ENLEVEMENT



### 1 Pouvez-vous faire un rappel historique du Guichet Unique Portuaire d'Enlèvement des Marchandises (GUDE) ?

Le Guichet Unique Electronique des formalités d'Enlèvement (GUDE) est une composante essentielle du dispositif de transformation digitale de tout le processus de dédouanement avec :

- en amont, un Guichet unique des formalités de pré-dédouanement ORBUS mis en service depuis 2004 ;
- au coeur du processus, un système de dédouanement robuste GAINDE INTEGRAL mis en service par la Douane depuis 1990 avec des vagues de modernisation successives ;
- et désormais, en aval, un guichet unique qui prend le relais à partir du dédouanement, jusqu'à la disponibilité des marchandises chez les commerçants.

Le GUDE a été lancé en phase pilote depuis décembre 2023 avec une généralisation effective depuis le 1er février 2024.

Cette phase pilote a permis de faire les réglages nécessaires techniques et organisationnelles en vue de la généralisation.

La phase de montée en charge durant la phase pilote a permis de prendre en considération les difficultés et contraintes opérationnelles rencontrées par les acteurs et de leur trouver une solution

### 2 Quels sont les objectifs visés par le GUDE ?

Le GUDE est une plateforme digitale sécurisée qui vise à simplifier les procédures d'enlèvement en réduisant les coûts et délais liés au traitement de la marchandise. Il a pour ambition de contribuer significativement au décongestionnement portuaire. Sa mise en oeuvre est une des mesures phares de l'optimisation portuaire. Il participe à l'amélioration de la compétitivité du secteur.

La solution mise en oeuvre permet la coordination de tous les acteurs et intervenants dans l'enlèvement (Douane, transitaire, consignataire, transporteurs, manutentionnaire, le Cosec, le Port Autonome de Dakar, le gestionnaire des parkings de camions avec AGS...) en une seule plateforme digitale. Elle permet d'harmoniser et de simplifier toutes les formalités liées aux opérations d'Import, Export et Transit en vue de faciliter les échanges commerciaux.



### 3 A ce jour, quelles sont les fonctionnalités développées dans le GUDE ?

**La plateforme digitale (GUDE) dans sa version en cours d'utilisation depuis le mois de janvier 2024 intègre les fonctionnalités relatives à l'import et au Transit suivantes :**

- le chargement du Manifeste Cargo (lancé déjà il y a quelques années) ;
- le transfert des Manifestes Electroniques depuis le système douanier GAINDE INTEGRAL ;
- le transfert des Bons à Enlever et APE depuis GAINDE INTEGRAL ;
- le transfert automatique des visas des Brigades après l'apurement dans GAINDE ;
- le retour des apurements des Marchandises sorties via une application Mobile ;
- le développement et la mise en place d'une application Mobile pour la Douane pour la dématérialisation du visa Brigade avec la consultation de toutes les pièces jointes au dossier ;
- l'intégration avec le Système d'information portuaire du PAD pour le VISA PAD ;
- l'intégration avec le COSEC pour la réception du Bordereau de Suivi des Cargaisons (BSC) ;
- l'intégration avec DP-WORLD et Dakar Terminal pour la réception des Bons Manutentionnaires ;
- l'intégration des EMASE pour le transit vers le MALI ;
- le Paiement Electronique pour tous les frais afférents au Guichet Unique.

### 4 Quels sont les résultats attendus du GUDE ?

**Les résultats attendus du guichet unique portuaire traduisent l'ambition du Sénégal, d'asseoir son leadership en Afrique, en matière de facilitation des échanges, grâce à la dématérialisation intégrale des formalités du commerce extérieur.**

**Conformément aux ambitions du Sénégal dans le cadre de la compétitivité portuaire, il s'agit principalement de :**

- accélérer les opérations d'enlèvement des marchandises en interconnectant l'ensemble des acteurs logistiques (Port, Consignataires, Manutentionnaires, Transporteurs et Chambre de commerce) en n'oubliant pas la brigade commerciale de la douane ;
- sécuriser des formalités d'enlèvement des marchandises ;
- réduire les risques de fraude lors des échanges documentaires ;
- réduire les coûts des formalités ;
- faciliter des relations économiques et commerciales entre professionnels privés ;
- décongestionner les parcs et terminaux à conteneurs.

Tous ces résultats permettent ainsi d'améliorer la compétitivité avec la réduction des temps de passage portuaire.

## 5 Quelle est la contribution du Conseil Sénégalais des Chargeurs (COSEC) dans la mise en œuvre du GUDE ?

La plateforme web de gestion du Bordereau de Suivi des Cargaisons (BSC) délivre un document exigé par les consignataires et la douane pour la délivrance du Bon à Délivrer.

Avec son intégration au guichet unique, il est envoyé automatiquement au consignataire et à la douane dès son émission.

En outre, le transporteur routier doit présenter une facture de transport au consignataire. L'intégration de la bourse de fret au guichet unique permet de générer et de mettre automatiquement à la disposition des consignataires cette facture de transport.

C'est dire que cette collecte digitale des documents requis pour l'enlèvement des marchandises permet de réduire leurs délais de livraison, les coûts de passage portuaires, contribuant ainsi à la baisse des prix au niveau du consommateur final.

\*\* (M. Abdoulaye THIAM est Directeur Technique du COSEC et Président du Comité Communication, Guichet Unique et site Web de CAP.SENEGAL).

## 6 VISITE D'UNE DELEGATION AMERICAINE DE L'ETAT DE VIRGINIE AU PORT DE DAKAR

**Le mardi 14 mai 2024, le Port Autonome de Dakar et CAP-SENEGAL ont reçu la visite d'une délégation américaine de l'Etat de Virginie dans le cadre des opportunités d'affaires entre les deux pays dans le secteur portuaire.**

**La composition de la délégation américaine est la suivante :**

**Chef de délégation :** Mme Stéphanie AGEE, Senior Vice-President, International Trade and Chief Administration Officer.

**Citons les entreprises représentées :**

**PANGIAM :** sécurité et programmation informatique sur mesure ;

**ENSCO :** énergie et environnement/services d'ingénierie, de programmation informatique sur mesure ;

**R&D :** domaines de la physique, de l'ingénierie et des sciences de la vie ;

**TMEIC :** équipements et fournitures industriels et énergie et environnement/services d'ingénierie ;

**WOOL PERT :** services professionnels / services de levés géophysiques et de cartographie ;

**NTELX :** technologies de l'information / Equipement et logiciels informatiques et périphériques ;

Programmation informatique personnalisée ;

**COMMONWEALTH TRADING PARTNERS :** services professionnels/Services-conseil en gestion administratives et en gestion générale.



**Les entreprises sénégalaises présentes sont les suivants :**

**MARITALIA** : pêche, transport et logistique

**SOCOPAO** : transport et logistique

**GMD** : chargeur et Industriel

**HAPAG LLOYD** : fret maritime et logistique

**GRIMALDI** : logistique intégrée

**MLT** : manutention, transport et logistique

**SEA INVEST** : manutention

**CMA CGM** : transport et logistique

Après le message d'accueil adressé à nos hôtes par M. Baba TALL, Président de CAP-SENEGAL, le Chef de la délégation américaine, Mme Stéphanie AGEE, a remercié le PAD et CAP-SENEGAL de l'accueil très chaleureux reçu par la délégation. Elle a rappelé les attentes de la délégation américaine axées principalement sur la recherche d'opportunités d'affaires entre les Etats-Unis et le Sénégal dans le secteur portuaire et maritime.

Il s'en est suivi des rencontres B2B entre les différentes entreprises présentes et, enfin, une visite de la maquette animée du Projet de Ndayane.



## 7 MISE EN PLACE DU COMITE D'ORIENTATION STRATEGIQUE (COS) DU GUICHET UNIQUE DEMATERIALISE DE L'ENLEVEMENT

**Le mardi 21 mai 2024 à 10h30 s'est tenue à l'hôtel Radisson Blu Dakar, la 1ère réunion du COS sous la Présidence de M. Baba TALL, Président de CAP-SENEGAL, à l'effet d'examiner les points suivants :**

- Présentation du rôle du COS dans la gouvernance de la performance du GUDE ;
- Présentation de la structure organisationnelle ;
- Mise en place du Bureau et des Comités techniques ;
- Examen et validation de la feuille de route 2024 du COS ;
- Questions diverses.

M. Mor Talla DIOP, Directeur exécutif de GAINDE 2000, a fait une large présentation sur les objectifs et l'état d'avancement du projet, ainsi que sur l'outil de gestion du « Guichet Unique ORBUS Infinity », en passant par toutes les étapes de soumission et validation par tous les acteurs logistiques et portuaires impliqués.

Le Guichet Unique est officiellement en service depuis février 2024. Lors des échanges, Il a été relevé des frustrations relatives à la communication avec certains utilisateurs comme HAPAG, qui justifiaient les lenteurs comme relevant de la responsabilité de la plateforme du Guichet unique, alors qu'il s'agissait plutôt d'une défaillance d'ordre organisationnel ; car la plupart des utilisateurs ne fonctionnent pas H24.



# CAPNEWS

COMMUNAUTE DES ACTEURS PORTUAIRES DU SENEGAL



**Rédacteur en Chef: Dr Alioune Abi Taleb NGUER**  
**Rédacteur en Chef adjoint: Mamadou Corsène SARR**  
**Conception et réalisation: Alboury DIOP**

Les membres ont tous salué l'initiative mise en place et les recommandations ci-dessous ont été faites par les intervenants :

- Organiser une réunion de clarification et de sensibilisation élargie à tous les acteurs; organiser une mission de sensibilisation au Mali pour nos partenaires maliens ;
- Demander aux autorités portuaires d'instaurer le fonctionnement à feu continu dans le port ;
- Demander à l'Administration des Douanes et au Port Autonome de Dakar de légiférer pour rendre le passage par le GUDE obligatoire pour tous les usagers.

Le COS est un organe consultatif chargé par GAINDE 2000 et CAP-SENEGAL, de superviser le processus de mise en place, la mobilisation des parties-prenantes, d'obtenir les consensus, de mesurer la performance, d'assurer le monitoring et de projeter les évolutions.

**Président :** M. Baba TALL (CAP-SENEGAL)

**Secrétaire Permanent :** M. Mamadou Corsène SARR (CAP-SENEGAL)

**Vice-Président (Qualité) :** Colonel Abdourahmane WADE (DGD)

**Vice-Président (Appropriation) :** M. Khadim SYLLA (ACIS)

**Vice-Président (Evolution) :** M. Ndiankou MBENGUE (SAMCOS)

**Groupe de Travail Technologies et Innovation :** M. Abdoulaye THIAM (COSEC)

**Groupe de Travail Standard et Performance :** M. Mor Talla DIOP (GAINDE 2000)

**Groupe de Travail animation écosystèmes :** Mme Aminata SEYDI (PAD)

**Groupe de Travail Tarification :** M. Daouda SIBY (SACS)

**Comité de rédaction :** Docteur Alioune NGUER - Corsene SARR

**Directeur de publication :** Dr Baba TALL

**Rédacteur en Chef :** Dr Alioune Abi Taleb NGUER

**Rédacteur en Chef adjoint :** Mamadou Corsène SARR

**Conception et réalisation :** Alboury DIOP

Monsieur Etienne SARR (USETTA) est coopté comme membre du bureau chargé des questions douanières aux niveaux national et international.







S/C PAD. Immeuble Fahd 11ème étage.  
BP : 3195 Dakar - Sénégal  
Tél. : 221 33 823 39 01  
mail corsene.sarr@portdakar.sn